



Communiqué de presse Visiodroits®

Signataires :

- FSPF – Fédération des Syndicats de Pharmacies de France
- ADOCT – Association des Organismes Concentrateurs Techniques
- Viamedis

Dans l'intérêt des pharmaciens d'officine, la FSPF, œuvre depuis 10 ans afin que les officines de pharmacie disposent de solutions normalisées de télé mise à jour des droits complémentaires des patients bénéficiaires du tiers payant. L'action de la FSPF et des membres de l'ADOCT, association regroupant la plupart des Organismes Concentrateurs Techniques, a conduit au déploiement de la solution Visiodroits®, ainsi qu'à sa fiabilisation.

Viamedis, opérateur de tiers-payant depuis plus de 20 ans, couvre 20 millions d'assurés d'organismes complémentaires d'assurance maladie. Viamedis, qui propose Visiodroits® à l'ensemble des officines depuis plusieurs années, a choisi de renforcer la mise en œuvre de ce service en améliorant l'instantanéité des prestations grâce au passage du contrôle des droits de 3 mois à un contrôle des droits des patients en temps réel.

Visiodroits®, solution normalisée de télé mise à jour des droits complémentaires sur le poste de travail du professionnel de santé permet d'obtenir une garantie de paiement des frais pharmaceutiques, par l'obtention d'une accréditation électronique émise par l'organisme payeur et embarquée dans la facture. Ce dispositif répond aux exigences de la profession en termes de fiabilisation de la facturation et à la possibilité accordée aux assurés de résilier un contrat d'assurance santé à tout moment (Résiliation Infra Annuelle).

Les gains obtenus grâce à ce service

En offrant la possibilité au pharmacien de vérifier en temps réel les garanties des patients avant de pratiquer le tiers payant, Visiodroits® permet de réduire drastiquement le volume des rejets de factures et les impayés en les portant à un niveau inférieur à 0,15%.

Visiodroits® garantit le paiement, diminue le nombre de rejets, et fait gagner du temps tout en facilitant la facturation.

Alors que l'attestation de droits, dans sa version papier, vit ses dernières heures, le système numérique d'acquisition des droits, en perpétuelle amélioration, s'avère de plus en plus efficace.



Dans une démarche d'amélioration continue de la solution Visiodroits®, la FSPF, les membres de l'ADOCT et Viamedis ont pu ainsi apporter les évolutions nécessaires et corriger les anomalies détectées ces derniers mois. En conséquence, le service, ainsi amélioré, a été généralisé et mis à la disposition de l'ensemble des officines.

Les officines peuvent se rapprocher de leur éditeur de logiciel afin de vérifier que les fonctionnalités ont été correctement activées, étant précisé que Visiodroits® est un service inclus dans l'abonnement du pharmacien auprès de son OCT.

La FSPF, l'ADOCT et Viamedis se félicitent du déploiement de ce service qui constitue aujourd'hui une étape incontournable dans la transformation numérique de l'officine et dans la recherche de l'objectif zéro incident.

Philippe BESSET
Président FSPF

Christophe CANDE
Directeur Général
Viamedis

Philippe DAUBIAN
Président ADOCT